

COMMISSION SPORTIVE et DISCIPLINE

Procès-Verbal réglementaire N° 06

Réunion restreinte du : 13/10/2022

Membres présents : André CAUMONT - Albert GUESNON - Jean GUYONNET - Christian MOTTELAY - Christian VANTHUYNE

Conformément aux Règlements du District du Calvados de Football, la Commission décide de retenir les FORFAITS, suivant le tableau ci-dessous.

<u>FORFAITS</u>					
N° MATCH	CLUBS	CATEGORIES	DIVISION - GROUPE	OBSERVATIONS	AMENDES
25215678	HONFLEUR CS 1	U 13 F	Depart - B	FORFAIT GENERAL	20,00€
25249964	CŒUR DE NACRE GRPT JSD 4	U 13	Depart 3 - F	FORFAIT (1)	10,00 €
25249966	CAMBES EN PLAINE SP 1	U 13	Challenge 4 - 1	FORFAIT (1)	10,00 €
25287152	VAUDRY TRUTTEMER AS 1	U 15 à 8	Depart - B	FORFAIT (1)	10,00 €
25287169	CINGAL FC 2	Seniors	Coupe Deroin Sport	FORFAIT	40,00 €
25287199	COURSEULLES RSG 3	Seniors	Coupe Inter Sport	FORFAIT	40,00 €
25287201	TOUQUES ST GATIEN EF 2	Seniors	Coupe Inter Sport	FORFAIT	40,00 €
25290118	CŒUR DE NACRE GRPT JSD 4	U 13	Depart 3 - F	FORFAIT (2)	10,00 €

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Le Président : Jean GUYONNET Le Secrétaire : Albert GUESNON